

# FORMATION SUR LES AIDES FINANCIÈRES, LES DROITS DE « L'AIDANT » DANS LE CADRE D'UN MAINTIEN À DOMICILE

## DURÉE

7 h (1 jour)

## PUBLIC

Tout public (Famille, ...)  
Personnels de structure  
intervenant à domicile

**Formation animée par une  
assistante sociale**

## LIEU

Dans votre établissement  
*Groupe de 4 à 12 participants*

## DATES

Nous consulter

## OBJECTIFS

Connaître le système médico-social qui gravite autour de l'aidant  
Pouvoir informer toute personne en difficulté dans le soutien d'un  
proche malade (adulte)

## PROGRAMME

### L'AIDANT

Connaître la nouvelle définition de l'aidant depuis début 2016  
Comprendre la psychologie d'un aidant pour mieux le soutenir  
Connaître les différentes orientations possibles pour l'aider à déléguer

### LES AIDES FINANCIÈRES POSSIBLES

Connaître brièvement les aides financières possibles dans le cadre d'un  
maintien à domicile, d'un réaménagement du logement, d'un  
placement ou d'une organisation d'une vie social à l'extérieur,

### L'AIDANT QUI TRAVAILLE

Connaître les congés et les compensations financières pour un aidant en  
activité

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique et échange de groupe